



Le Crédit Agricole transfère une partie de son informatique au Portugal

LE GROUPE MISE SUR UNE BAISSSE DE 30 % DES COÛTS DES SERVICES DÉLOCALISÉS.

lundi 9 avril 2018, par Ben

LE MONDE ECONOMIE | 21.02.2018 à 10h29 | Par Véronique Chocron



"A l'instar de plusieurs banques françaises, qui ont fait du Portugal leur base arrière pour bénéficier des moindres coûts salariaux du pays, le groupe Crédit agricole a décidé de délocaliser une partie de ses activités informatiques à Lisbonne. Selon nos informations, le groupe s'apprête à y installer un centre européen de compétences, qui proposera, à partir d'avril, à ses différentes filiales des prestations informatiques, assurées par un fournisseur externe.

Cette délocalisation ne concernera pas les salariés du Crédit agricole, mais des sous-traitants, des prestataires en développement informatique situés en France, auxquels le groupe bancaire fait massivement appel.

LCL, filiale de l'institution mutualiste, a présenté le projet le 8 février devant son comité central d'entreprise (CCE). Cette nouvelle organisation va « permettre de réduire les coûts des missions externalisées jusqu'à 30 % après amortissement des coûts du projet », précise le document interne remis aux membres du CCE. Selon ce dossier, les sociétés de services informatiques français facturent aujourd'hui à LCL en moyenne 610 euros la journée de prestation, contre un tarif « cible » estimé à 410 euros pratiqué par le futur centre de compétence qui sera installé à Lisbonne. Investissement de 5 millions d'euros.

Pour justifier cette décision auprès des représentants des salariés, le groupe bancaire met également en avant « une pénurie d'informaticiens » en France « qui s'installe dans la durée ». « Le secteur informatique banque-finance perd en particulier de son attractivité depuis 2008 », tandis que la « qualité des profils proposés » par les prestataires « s'érode », indique encore le document.

A l'avenir, le groupe Crédit agricole continuera à faire appel à des prestataires français, mais moins que par le passé. Avec quelles conséquences sur l'emploi ? Chez LCL, entre 40 % et 50 % des missions de développement

P.-S.

En savoir plus sur <http://www.lemonde.fr/economie/arti...>